

6^e édition

mercredi 1^{er} & jeudi 2 avril 2026

à la Maison de la Mécanique, Paris



CONGRÈS DÉTERGENCE

Réglementation & Environnement



Programme des conférences

- Echangez avec plus de 200 participants
- Restez à jour sur les enjeux réglementaires grâce aux interventions des autorités, d'industriels & des fédérations...

Partenaires Scientifiques



FÉDÉRATION
HYGIÈNE &
ENTRETIEN
RESPONSABLE

deTic

DETERGENTS & HOME CARE

Organisateur



Congrès animé par Sandra POITOU, Responsable Congrès, **abe**

Mercredi 1^{er} avril 2026

9h Interactions entre différents règlements : REACH / CLP / Détergent / Emissions industrielles / Eaux résiduelles ...

Natalie KONINGS et **Claudio MEREU**, Partners, **Bird & Bird**

9h30 CLP : articulation avec l'Omnibus VI + Stop the Clock, Impacts étiquetages et échéances

Marie LUCIOT, Directrice des Affaires Techniques et Réglementaires, **FHER**

Sohely SIKDAR, Scientific Advisor, **DETIC**

10h Questions/Réponses

10h30 Pause

11h Regulation (EU) 2026/405 on detergents and surfactants: Scope, deadlines and upcoming supporting studies

Theodora NIKOLAKOPOULOU, Policy Officer, Unité Bioéconomie, Industries chimiques et cosmétiques,

DG Grow, Commission européenne



11h30 Mise en œuvre du Règlement (EU) 2026/405 sur les Détergents et Surfactants, Point sur le Digital Product Passport

Julie JANSSIS, Head of Scientific and Regulatory Affairs Department, **A.I.S.E.**

12h Questions/Réponses

12h30 Déjeuner

14h Directive Empowering Consumers for the Green Transition : le bon instrument pour encadrer allégations environnementales et labels ?

Nicolas LLORET-LINARES, Avocat, Senior Counsel et **Gaël LE ROUX**, Juriste, **Fidal**

14h30 Evolutions à date du référentiel Ecolabel détergents

Frédéric WARZEE, Head of Communications & Corporate Social Responsibility, **DETIC**

Mathieu JOTRAU, Directeur R&D et Affaires Réglementaires, **Sodalis France**

15h15 Questions/Réponses

15h45 Pause

16h15 La mise en œuvre de la filière REP des emballages professionnels : enjeux et perspectives

Adeline PATUREAU, Adjointe à la cheffe de bureau et **Tiphaine AVELINE**, Chargée de mission, Bureau des filières à responsabilité élargie des producteurs, **DGPR**, Ministère de la Transition écologique

16h45 Bilan des campagnes 2024 et Actualités Réglementaires

Karine SIMBELIE, Adjointe au Chef du Bureau 5A et **Anne-Ilham EL MENJRA**, Rédactrice, **DGCCRF**

17h30 Questions/Réponses

18h Fin de la 1e journée

Jeudi 2 avril 2026

9h Ecodesign et circularité : qu'attendre des futures législations européennes ?

Quentin DE HULTS, Chief Operating Officer, A.I.S.E.

9h30 Comprendre le PPWR : exigences clés et implications pour les entreprises des détergents

Anne-Sophie BOURHIS, Responsable Affaires Réglementaires France, **Unilever**

Marie DELAFALIZE, Responsable Environnement et Economie Circulaire, **Elipso**

10h Questions/Réponses

10h30 Pause

11h Le Green Impact Index, Score Environnemental & Sociétal : Mesurer & améliorer ses impacts

Céline HERBAUX, Responsable RSE, Communication Interne & Institutionnelle, **Nature & Stratégie**

Sabrina PICARD, Directrice R&D France, **Briochin & Co**

Michèle SIMONNEAU, Directrice Innovation R&D, **Laboratoires Léa**

11h30 RSE : Naviguer entre le Cadre réglementaire, les exigences Clients et la Stratégie d'entreprise

Oriane PERREAUX, Directrice RSE, **Groupe Altaïr**

Isabelle VIDELAINE, Directrice projets RSE et Développement Durable, **FHER**

12h Questions/Réponses

12h30 Déjeuner

14h EUDR /RSPO : Point sur la situation, Gestion des échéances, Impacts pour les formulateurs de détergents

Thomas DELILLE, Avocat Associé, **Squire Patton Boggs**

14h30 Cadre réglementaire des détergents probiotiques : Europe, États-Unis, Asie

Lou GIMENO-SCHERRER, Chargée d'Affaires Réglementaires Produits, **Ecomundo**

15h Questions/Réponses

15h30 Pause

16h IA : Les possibles et les limites pour veille réglementaire, décryptage, changements d'étiquettes et alertes

Emmanuelle GOURBIN, Directrice juridique et Consultante

Corinne BENOLIEL, Fondatrice et Toxicologue ERT, **Institut Scientis**

16h45 Questions/Réponses

17h15 Fin du Congrès

Pourquoi participer au Congrès Détergence

- Evolution des réglementations transverses et environnementales
- Evaluation de leurs impacts
- Echanges avec les autorités, fédérations et des industriels
- Discussions interservices

Public du Congrès Détergence

- Industriels fabricant et commercialisant des produits détergents grand public ou professionnels
- Autorités de Tutelle - Fédérations - Associations
- Fournisseurs de ces industries : ingrédients, mélanges, packagings...
- Grande Distribution
- Cabinets conseils et Laboratoires

BULLETIN D'INSCRIPTION

Présentiel ou Digital

CONTACTS : abe – Congrès Détergence

10 rue de la Rochefoucauld CS50300 92513 Boulogne Billancourt

Mail : detergence@advbe.com

Xavier Sicard : +33 (0)1 41 86 41 10

Omar Dahbi : +33 (0)1 41 86 49 37

Eliana Andriamanantseho : +33 (0)1 41 86 49 07

Participant

Mme M. • Prénom : • Nom :

• Société :

• Fonction :

• Adresse :

• Code postal : • Ville : • Pays :

• Tél.: • E-mail :

Je m'inscris aux 2 journées : 980€ HT (1078€ TTC) Je m'inscris à 1 journée : 660€ HT (726€ TTC)

Remise* de 10% : Inscription 3 personnes* ou Membre FHER ou DETIC

2 journées : 882€ HT (970,20€ TTC)

1 journée : 594€ HT (653,40€ TTC)

Remise* de 15% : Inscription à 4 personnes ** ou plus de la même société & même facturation

2 journées : 833€ HT (916,30€ TTC)

1 journée : 561€ HT (617,10 € TTC)

* Remises non cumulables ** Tarifs par personne

Sélectionnez les éléments correspondant à votre participation :

		Mercredi 1^{er} avril	Jeudi 2 avril
Si présentiel	Journée(s)	q	q
	Déjeuner(s)	q	q
Si digital	Journée(s)	q	q

Participation digitale : Vous recevrez le lien et le code pour accéder à la plateforme digitale quelques jours avant, une fois le règlement effectué

Facturation

Référence à rappeler sur la facture :

Société :

Prénom : Nom :

Tél : E-mail :

Adresse :

CP : Ville : Pays :

Siret : N°TVA* :

***Information additionnelle sur la TVA :**

a) Votre société est basée en France, la TVA est donc due et figurera sur la facture finale

b) Votre société fait partie de l'UE mais n'est pas basée en France, la TVA n'est pas due mais doit être déclarée

c) Votre société ne fait pas partie de l'UE, la TVA n'est pas due

Règlement : (A réception de facture)

☒ Par chèque : € TTC à l'ordre d'abe

☒ Par virement (en mentionnant le nom de la société)

IBAN FR76 3000 4008 0400 0107 2835 736

SWIFT : BNPAFRPPXXX - BNP PARIBAS

☒ Par carte bancaire (nous contacter)

Je déclare avoir pris connaissance des [conditions générales de vente](#) et de [la politique de confidentialité et de gestion des données personnelles](#)

Date :

Signature et Cachet de l'entreprise :

EXTRAIT CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. L'Organisateur se réserve la possibilité de modifier le programme si, malgré tous leurs efforts, les circonstances les y obligent. **2.** Dès réception de votre inscription, nous vous ferons parvenir une facture. **3.** Toute annulation doit être formulée par écrit. Toute annulation reçue avant le 6/03/2026 donnera lieu à un remboursement des frais d'inscription à l'exception d'une somme forfaitaire de 80 euros pour frais de dossier. Toute annulation reçue au-delà de cette date, ou toute absence, donnera lieu au paiement intégral des frais d'inscription. Le participant pourra se faire remplacer en informant au préalable l'équipe organisatrice par écrit. **4.** Paiement à réception de facture : par chèque à l'ordre d'advanced business events, carte ou virement. L'accès aux conférences pourra être refusé si la facture n'est pas intégralement réglée.